

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 1**

Engagement n° 1 (demandé par AQCIE-CIFQ)

En relation avec la pièce B-0100 qui sont les réponses du Distributeur à la demande de renseignements numéro 3 de la Régie à la page 62 de 62, à la question 18, indiquer quels sont les coûts réels des trois dernières années; quelle est en conséquence la moyenne des trois dernières années, mais plus spécifiquement la moyenne normalisée. Expliquer comment se fait la normalisation et pourquoi une normalisation?

Réponse à l'engagement n° 1 :

1 Le tableau E-1 présente l'historique des investissements réels des années 2015 à
2 2017 pour les travaux relatifs au rétablissement du service à la suite de pannes. Il
3 présente également les montants reconnus pour l'année 2018 ainsi que ceux de
4 l'année de base et de l'année témoin.

TABLEAU E-1 :
RÉTABLISSEMENT DU SERVICE À LA SUITE DE PANNES (M\$)

Historique			Autorisé 2018 (D-2018-025)	Année de Base 2018	Année témoin 2019
2015	2016	2017			
46,3	47,8	56,0	47,5	48,3	49,1

5 Ainsi, sur la base des investissements réels des trois dernières années la
6 moyenne s'élève à 50,0 M\$. Constatant que les coûts de 2017 avait connu une
7 hausse importante par rapport aux investissements de 2015 et 2016, le
8 Distributeur a jugé approprié de normaliser la moyenne pour établir la prévision
9 de l'année 2019. Par conséquent, il considère que le niveau d'investissement de
10 l'année témoin 2019 devrait se situer entre la moyenne historique de 50,0 M\$ et
11 l'année de base 2018 de 48,3 M\$ et a donc fixé sa prévision à 49,1 M\$.

12 Le Distributeur rappelle que ce type d'investissement est difficile à prévoir étant
13 donné la nature imprévisible des pannes. Il souhaite également préciser que
14 pour les 10 premiers mois de l'année 2018, les investissements liés aux travaux
15 relatifs au rétablissement du service à la suite de pannes s'élèvent à 47,2 M\$.
16 Ainsi, le Distributeur est d'avis que le montant prévu de 49,1 M\$ pour 2019 est
17 raisonnable.